

Nouvelle gouvernance du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux

Montréal, 22 mars 2016 – Lors de sa séance du 4 mars 2016, les membres du conseil d'administration du RPCU ont approuvé la nouvelle gouvernance du RPCU. Cette revue de la gouvernance fait suite à une consultation menée par le RPCU auprès de ses membres en décembre dernier avec le souci d'une représentation qui vise à répondre aux attentes signifiées par ses membres et établie à partir du plus large consensus possible. La nouvelle gouvernance se veut exemplaire et respectueuse des fonctions des comités des usagers qui doivent s'exercer au sein de leur établissement.

De cet exercice démocratique, il appert que les membres du RPCU ont clairement fait savoir que la représentation régionale et par mission (déficience physique, déficience intellectuelle et TSA, dépendances, réadaptation, centres jeunesse, santé mentale), devrait constituer la base de la représentation du RPCU. De plus, les membres ont accepté que des personnes cooptées fassent leur entrée au conseil d'administration pour apporter une expertise particulière.

Conséquemment, le nouveau conseil d'administration du RPCU comptera 33 membres répartis ainsi :

- 18 représentants des régions
 - 1 représentant du Bas-Saint-Laurent
 - 1 représentant du Saguenay–Lac-Saint-Jean
 - 1 représentant de la Capitale-Nationale
 - 1 représentant de la Mauricie et Centre-du-Québec
 - 1 représentant de l'Estrie
 - 1 représentant de l'Outaouais
 - 1 représentant de l'Abitibi-Témiscamingue
 - 1 représentant de la Côte-Nord
 - 1 représentant de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 - 1 représentant de Chaudières-Appalaches
 - 1 représentant de Laval
 - 1 représentant de Lanaudière
 - 1 représentant des Laurentides
 - 3 représentants des CIUSSS de Montréal
 - 2 représentants des CISSS de la Montérégie
- 2 représentants des établissements non fusionnés de Montréal
- 1 représentant des établissements non fusionnés de Québec
- 3 représentants des CHSLD privés
- 6 personnes cooptées pour représenter les missions, la communauté anglophone, la communauté autochtone et les communautés culturelles
- 2 personnes indépendantes cooptées représentant les usagers et avec une expertise particulière
- le directeur général

Suite page 2...

Comité exécutif

Le conseil d'administration élira parmi ses membres un comité exécutif composé de 9 personnes selon la représentation suivante :

- 3 représentants des CISSS
- 2 représentants des CIUSSS
- 1 représentant des établissements non fusionnés
- 1 représentant des CHSLD privés
- 1 représentant des personnes cooptées
- le directeur général

Règlements généraux

La prochaine étape consistera à une révision et une mise à jour des règlements généraux du RPCU en vue de les harmoniser avec la nouvelle gouvernance.

Services du RPCU

Le RPCU continuera de se positionner comme le groupe le plus représentatif, à offrir à ses membres des services de formation, de représentation et de soutien, et à fournir aux comités de nombreux outils utiles dans l'accomplissement de leurs fonctions qui leur sont dévolues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Enfin, les congrès annuels du RPCU, auxquels participent plus de 500 personnes, constituent un moment fort de formation et d'apprentissage ainsi qu'un espace exceptionnel de réseautage entre membres des divers comités des usagers et de résidents du Québec.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.